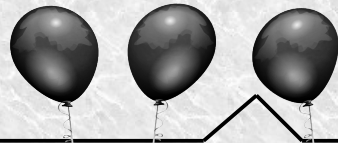




Pour le parrainage
d'une maison ID'Home
Recevez un chèque de

1 000 €*



Bon de parrainage



16 rue René Laënnec 85800 Saint Gilles Croix de Vie
02.28.17.25.44 - www.idhome.fr

id'HOME *Immobilier*

INVESTIMENT | NEUF | ANCIEN | RÉNOVATION

Société de construction de maisons individuelles

Le parrain :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

Le filleul :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Mail :

A déposer ou à envoyer à l'agence ID'Home
13 rue Laënnec 85800 Saint Gilles croix de vie

Article 1- Les offres de parrainage sont destinées à toute personne nous apportant un client désirant faire construire une maison individuelle. Dans le cas où le filleul signe un contrat avec la société ID'Home, le parrain recevra un chèque de 1000€ selon les conditions ci-dessous :

2- Afin de bénéficier de cette offre, le parrain doit nous transmettre les coordonnées du filleul avant que celui-ci ne soit en contact avec l'un de nos commerciaux. 3- Le règlement de 1000€ sera envoyé au parrain dans le mois qui suivra le premier appel de fonds correspondant à l'ouverture de chantier du filleul. 4- Une même personne ne pourra être recommandée qu'une seule fois. Dans le cas où plusieurs parrains recommanderaient la même personne, seule la première recommandation de parrainage sera prise en compte. 6- Les offres de parrainage ont une validité de un an à compter de la date d'émission